

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Préparation et travail de réflexion Bachelor (TBA)
Code	
Filières, orientations et options	☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☒ Instruments ☒ Instruments historiques ☒ Chant ☒ Direction d'orchestre ☒ Direction de chœur ☒ Composition ☒ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie
	☐ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ Théorie ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☐ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ <i>Option Musique de chambre</i> ☐ <i>Option Musique contemporaine</i> ☐ <i>Option Composer-performer</i> ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ <i>Option Chef de Chant</i> ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ <i>Option Multimédia</i> ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ <i>Option Enseignement</i> ☐ <i>Option Recherche</i> ☐ <i>Option Ethnothéories</i>
	☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	☐ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève	☒ Neuchâtel
Niveau du cours	Si cours annuel : ☐ A1 ☐ A2 ☐ A3 ☐ A4 ☐ A5	Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	☐ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☒ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires		
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	12 heures (6x2h) de cours-atelier "Préparation au TBA" Travail personnel	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☒ Autre : Type d'enseignement : cours-atelier Nombre d'étudiant-e-s : jusqu'à 10 étudiant-e-s environ	
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais	
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☐ Pas de prérequis ☒ Avoir validé l'unité d'enseignement : initiation à la recherche ☐ Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
Capacité à synthétiser des recherches documentaires et une démarche réflexive, à articuler pratique et théorie de manière organique dans une présentation claire et concise.		
5. Contenu et forme de l'enseignement		
Contenu La thématique du TBA est étroitement liée au projet artistique et peut consister en : • une collecte de documents éclairant les contextes historique, stylistique, social, instrumental ou vocal des œuvres jouées ou chantées ; • une mise en perspective des œuvres jouées ou chantées par rapport à l'œuvre du compositeur ou de la compositrice, au répertoire de la même période, au répertoire de l'instrument ou des pièces chantées comparables ; • une analyse critique des traditions d'interprétation des œuvres jouées ou chantées, sur la base d'écrits et d'enregistrements ; • une réflexion sur la notation, ses limites et son interprétation ; • une réflexion sur des problèmes particuliers de technique instrumentale ou vocale en lien avec les pièces jouées ou chantées ;		

- toute autre approche nourrissant une réflexion artistique : comparaison avec d'autres formes artistiques, considérations en lien avec l'histoire des idées, avec la position contemporaine de l'artiste, avec la pratique du concert et les pratiques auprès des différents publics, etc.

Encadrement

- Le cours-atelier "Préparation au TBA" ;
- Le ou la professeur-e de discipline principale guide l'étudiant-e dans le choix de la thématique et lui donne des conseils au fur et à mesure de l'avancée de son travail. C'est à l'étudiant-e qu'incombe la responsabilité de le/la solliciter à intervalles réguliers afin de profiter de son expérience d'interprète et/ou de chercheur-se.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- ☒ Examen noté*
 ☐ Contrôle continu noté*
 ☐ Participation
☐ Rapport de stage
 ☐ Co-évaluation
 ☐ Autre(s) :

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ☐ Prestation artistique
 ☐ Production écrite
 ☒ Production orale
☐ Autre(s) :

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

L'évaluation prend en compte le PowerPoint de 180 secondes de même que la soutenance orale (d'une durée indicative de 15 minutes).

La production artistique et le TBA forment le module « Projet de Bachelor » de 3^e année. La note obtenue pour le TBA compte pour 1/5^e dans la moyenne des notes de ce module. Il n'y a pas de compensation possible entre les deux notes.

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

- ☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative
 ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative
☒ Expert-e interne
 ☐ Expert-e externe
☒ Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) : Le jury est constitué du coordinateur de la recherche et du ou de la responsable de département concerné-e ou responsable de site.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques	
Pour plus de détails, se référer aux « Consignes pour le Travail de Bachelor » dans l'Intranet de la HEM. Il est à noter que pour le Bachelor en musique et musicologie et le Bachelor en musique et mouvement d'autres consignes s'appliquent. Elles font l'objet de descriptifs spécifiques.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Carolina Gauna et Orane Dourde (GE) Orane Dourde (NE)	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM
Historique	Création Nancy Rieben 2023 Mise à jour Nancy Rieben, Carolina Gauna, Orane Dourde et Guillaume Castella 2024